

PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES

à GRENOBLE au XVII^e et au XVIII^e SIECLE.

par Madame Monique BORNAREL.

Mon travail a pour but la connaissance de la population grenobloise à la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle, plus exactement de 1680 à 1763, connaissance de son nombre tout d'abord et de son évolution.

I - Sources.

a) Les dénombremments.

Le problème des sources se pose immédiatement. Si de nos jours nous possédons des sources démographiques sûres, par exemple : état-civil, registres de la population, recensements, il en est différemment pour le XVII^e et le XVIII^e siècle.

Les seules sources démographiques officielles se limitent aux dénombremments. Nous appelons par convention dénombremments, ce qui correspond en fait à nos recensements, à la différence près, que si les recensements sont exécutés sérieusement et nous proposent des résultats valables, les résultats des dénombremments, eux, nous laissent douter de leur exactitude. Ces dénombremments sont, soit généraux portant sur toute l'étendue de la France, soit locaux. Leur but était souvent d'ordre fiscal ce qui explique que nous avons des résultats parfois donnés en feux pour le XVII^e siècle, ou encore le nombre d'habitants au XVIII^e siècle, (ce sera le cas des dénombremments

grenoblois de 1702, 1709, 1710, 1712, 1713, 1714), le mot habitant signifiant alors chef de famille. S'il en est ainsi, évidemment, leur interprétation pose des problèmes, il nous est difficile d'en tirer un chiffre précis de la population. Cependant, certains, et je pense notamment pour Grenoble, aux contrôles généraux des habitants ou tournées de la capitation, peuvent nous fournir des renseignements démographiques intéressants, sur le nombre de personnes par familles, par exemple, ou encore sur le nombre d'enfants de moins ou de plus de seize ans.

Mais nous trouvons, également dès la fin du XVII^e siècle, des dénombrements plus complets, où la population est comptée tête par tête. A Grenoble, le dénombrement de 1725 reste un document irremplaçable par sa précision. Il se termine (1) par une récapitulation intéressante de la population. Grâce à lui, nous savons quel est le nombre des nobles et officiers de justice, des prêtres chanoines ou habitués, des religieux et religieuses, nous connaissons la population des prisons et hôpitaux, il nous donne enfin le nombre des habitants privilégiés ou non : hommes et femmes (la précision est telle, qu'il est indiqué que 1642 parmi elles sont enceintes !) garçons et filles (avec leur âge), le nombre des domestiques, servantes et ouvriers.

Très vite, voici maintenant pour Grenoble, les principaux résultats des dénombrements connus, ils vous montreront combien il est difficile de leur accorder créance.

En 1697, Grenoble aurait 19 800 habitants. En 1709, 19 170 habitants. En 1712, donc trois ans après seulement, la population serait de 22 216 habitants (soit 13 % environ d'augmentation). Elle serait de 22 622 habitants en 1725, s'élèverait brusquement à 54 622 habitants en 1745, pour cinq ans plus tard, en 1750 donc, n'être plus que de 32 000 habitants, et en 1755 enfin, elle n'atteindrait pas, selon l'intendant de la Porte, 20 000 habitants.

(1) Voir Ed. Esmonin : *Un recensement de la population de Grenoble en 1725. Cahiers d'histoire* 1957.

La grande variation de ces chiffres, nous laisse quelque peu sceptique, il nous est difficile de leur accorder crédit, c'est pourquoi, il nous a paru nécessaire, si nous voulions mieux connaître cette population, d'essayer de la reconstituer. Cette reconstitution est possible à partir de sources indirectes comme les registres paroissiaux.

b) Les registres paroissiaux.

Ce sont des documents qui correspondent pour l'époque à notre état-civil, et on leur demandait effectivement de jouer ce rôle. Reconnus comme pièces officielles, on pouvait par exemple prouver sa majorité légale en présentant un extrait de son baptême. Très tôt, ils font l'objet d'une réglementation officielle et dès la fin du XVII^e siècle, ils subissent un contrôle administratif régulier.

Une première critique. Ces règlements officiels étaient plus ou moins bien suivis, ce qui fait que nous avons des documents de valeur inégale.

Une seconde critique, quant à leur emploi comme sources démographiques, ces documents ne concernent que la population catholique, et même si nous considérons que la majorité des habitants était catholique, surtout après la révocation de l'Edit de Nantes, il n'en reste pas moins vrai, qu'il est difficile d'identifier baptêmes et naissances, sépultures et décès. D'ores et déjà, nous savons donc que les résultats ne seront qu'approximatifs. Plus que des certitudes, ils nous donneront des indices.

Pour Grenoble, le premier registre paroissial conservé date de 1543-1550. C'est un registre de baptêmes écrit en latin. Il nous faut attendre le début du XVII^e siècle pour trouver des registres de mariages et de sépultures. Jusqu'à 1680, ils se présentent en séries discontinues. En 1680, les séries deviennent continues. On trouve baptêmes, mariages et sépultures

inscrits sur le même registre, dans un ordre chronologique.

4

Ces registres sont en général bien tenus, et facilement lisibles dans l'ensemble. Ils semblent ne pas présenter de lacunes importantes, les décès des très jeunes enfants qui sont souvent un critère de bonne ou de mauvaise tenue, figurent dans toutes les paroisses.

Baptêmes et Mariages sont les plus consciencieusement transcrits, signalons toutefois que l'âge au mariage n'est indiqué qu'exceptionnellement. Les sépultures, elles, sont plus hâtivement mentionnées, souvent l'âge n'est donné qu'approximativement. Au début de la période (1680-1690) cet âge fait souvent défaut : 10 % des décès environ figurent avec la mention « âge inconnu », pour moins de 2 % à la fin de la période. (1750-60)

II - Présentation de Grenoble au XVII^e siècle, et de ses paroisses.

Avant de vous parler des méthodes possibles de dépouillement de ces actes, je voudrais vous présenter très rapidement la ville de Grenoble à la fin du XVII^e siècle. J'emprunterai pour ceci à un mémoire composé par Vauban en 1692. :

« La ville de Grenoble, dit-il, capitale du Dauphiné est située sur l'Izère à un quart de lieues au-dessus de l'embouchure du Drac. Elle est divisée en deux parties par l'Izère savoir la ville et le faubourg Saint-Laurent ; la ville est dans la plaine d'un côté et le faubourg s'étend le long du bord de la rivière de l'autre, au pied de la montagne du Rachet ces deux parties se communiquent par deux grands ponts, l'un de bois, l'autre de pierre . . . »

Il ajoute plus loin, « il y a dans cette ville, trois paroisses, 2100 maisons, plus de 33 000 personnes de tout âge et de tout sexe, dans lesquelles sont comprises l'évêché, 24 couvents, 2 hôpitaux, le parlement, la chambre des comptes, un bureau des finances, l'élection, etc. . . »

Restons en là, avec ce mémoire de Vauban, et reprenons le détail des paroisses. Il y a, dit-il, trois paroisses ; en fait à cette époque, il n'y en a plus que deux, la paroisse Saint-Laurent sur la rive droite de l'Isère et la paroisse Saint-Hugues sur la rive gauche, paroisse appelée aussi Saint-Hugues Saint-Jean, depuis la démolition de l'église Saint-Jean en 1562, église située autrefois sur la place Saint-André, elle était fort petite et presque ruinée quand le Duc de Lesdiguières l'a faite raser.

Combien d'habitants, ces paroisses comprenaient-elles environ ? D'après les visites pastorales, la paroisse Saint-Laurent aurait au début du XVIII^e siècle, 3 000 personnes environ, quant à celle de Saint-Hugues, l'évêque Le Camus dans sa 5^e visite pastorale en 1683 nous dit : « on croit qu'il y a bien dans cette paroisse 25 ou 26 000 communicants (les enfants au-dessous de douze ans ne sont donc pas comptés) sans les huguenots qu'on croit être environ de 8 000, et cependant l'église ne pourroit pas contenir plus de 300 personnes . . . »

C'est donc, même si nous admettons qu'il y a exagération de la part de l'évêque, une paroisse surchargée. Si nous savons en plus que cette église de Saint-Hugues n'était en fait qu'une chapelle de la cathédrale Notre-Dame de Grenoble, nous comprenons facilement pourquoi les habitants et l'évêque réclamaient avec insistance la construction de nouvelles églises. Ce fut chose faite en 1696. Deux nouvelles paroisses sont créées. La paroisse Saint Louis à l'intérieur de la cité, cette paroisse est en fait démembrée de celle de Saint-Hugues, et la paroisse Saint-Joseph, qui regroupe les faubourgs Trois cloîtres, les granges et les restes du territoire de la ville hors les remparts.

D'après mes estimations, la paroisse Saint-Louis réunit au début du XVIII^e siècle, environ 6 000 personnes, celle de Saint-Joseph environ 1000 :

La construction de ces paroisses, leur nécessité nous laisserait supposer un accroissement de la population grenobloise au cours du XVII^e siècle.

cle. Nous nous posons la question de savoir ce qu'il en est pour le XVIII^e siècle, c'est ce que j'ai essayé de trouver à partir de l'étude des registres paroissiaux, mais il est nécessaire que je vous parle tout d'abord des méthodes de dépouillement et d'exploitation de ces registres. (Ces méthodes sont celles préconisées par Messieurs Fleury et Henry dans leur manuel intitulé « des registres paroissiaux à l'histoire de la population, manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien »)

III - Méthodes de dépouillement et d'exploitation des registres paroissiaux. Résultats.

Les Méthodes.

Deux méthodes. Celle des comptages, et celle des reconstitutions des familles. Cette seconde méthode fera l'objet du dernier point de cet exposé.

La méthode des comptages.

Il s'agit d'un simple comptage des actes. Il suffit de tracer une barre pour chaque acte, de façon à ce que cinq actes se traduisent par un carré coupé de sa diagonale, ceci dans le seul but de faciliter le comptage. J'ai distingué, pour chaque paroisse, annuellement et mensuellement baptêmes légitimes, baptêmes illégitimes, baptêmes d'enfants trouvés, mariages et sépultures. Je me suis contentée, au début, de compter à part les décès des enfants de moins d'un an, et le nombre des décès des moins de vingt ans et de ceux de plus de vingt ans, et puis avec un peu d'habitude, je me suis rendue compte qu'il était aussi facile et surtout aussi rapide de noter plus en détail l'âge des décédés.

Résultats. Les principaux résultats obtenus sont :

- l'estimation de la population,

- L'analyse de son mouvement naturel,
- fréquence des naissances illégitimes, fréquence des enfants abandonnés ou enfants trouvés,
- la lecture du nombre de ces actes, et leur tracé graphique font apparaître ce que nous appelons les crises démographiques, elles se traduisent par le schéma classique, fort accroissement des décès, tandis que mariages et naissances ou même conceptions, connaissent pendant le même temps, une baisse notable.
- les moyennes quinquennales, décennales et mobiles des baptêmes, mariages et sépultures, nous permettent de connaître la tendance générale de cette population, et de savoir s'il y a passage de la démographie dite de type ancien, c'est-à-dire très fortement marquée par des crises répétées et graves à une démographie dite de type nouveau, plus régulière, que certains historiens tel que Monsieur Geubert ont vu se dessiner dès les années 1740.

Estimation de la population.

Elle se fait à partir du nombre des naissances. Très tôt le rapport existant entre le nombre de naissances et le montant total de la population a été remarqué, et dès le XVIII^e siècle des calculs ont été faits pour essayer de chiffrer ce rapport. C'est ainsi que Messance proposa de multiplier le nombre de naissances par 28, Necker, par 25, Expilly lui, leur préféra le multiplicateur 30. J'ai essayé de trouver le coefficient qui conviendrait le mieux pour Grenoble, puisque j'avais la chance de posséder, d'une part avec le recensement de 1725 un chiffre de population totale, et que d'autre part, je pouvais, grâce aux registres paroissiaux retrouver le nombre de naissances de cette année là. Ce coefficient serait 26. Si je l'applique, en négligeant le fait possible de changements de structures de la population, j'obtiens, les estimations suivantes : une population de 19 000 habitants environ pour Grenoble à la fin du XVII^e siècle, et de 23 000 habitants pour le milieu du XVIII^e siècle. Il y a donc, une augmentation de la population, mais une augmentation pratique-

ment négligeable. Passons à

- l'étude du mouvement naturel de cette population.

Etude permise par l'analyse du nombre des baptêmes et du nombre des sépultures. Les baptêmes qui de 1680 à 1690 sont environ de 700 annuellement passent à 900 en 1750-1760, tandis que les sépultures, elles, augmentent pendant la même période de 400 à 600, soit respectivement une augmentation de 28,5 % et de 33,33 %. Les mariages restent en nombre stationnaire. (180 par an).

Une première constatation : les naissances toujours largement bénéficiaires nous laisseraient penser que la population est en voie de progression naturelle, mais, mariages et décès nous obligent à nuancer ces propos puisque les décès augmentent proportionnellement plus vite que les naissances. Le rapport par exemple du nombre de sépultures pour 100 baptêmes passe de 55 environ pour la fin du XVIIe siècle à plus de 70 pour le XVIIIe siècle.

Plusieurs conclusions sont permises : - le nombre croissant des naissances peut s'expliquer par une plus forte fécondité. Le coefficient grossier obtenu à partir du rapport : nombre de naissances / nombre de mariages, indique effectivement une progression.

Le nombre moyen d'enfants à la fin du XVIIe siècle est de 3,70 par famille, il serait au XVIIIe siècle de 4 et même de 4,30.

Quelles sont maintenant les explications possibles de la hausse rapide du nombre des décès, si nous la comparons à celle des naissances ? La première est que la mortalité a pu être grande au début du XVIIIe siècle. Les sérieuses difficultés rencontrées partout en France à cette époque, crises économiques suivies ou non d'épidémies, crises financières, épidémies en seraient les responsables. Une analyse, toutefois, des crises démographiques, celles de 1693 et 1709, pour ne citer que les plus célèbres, montrent qu'elles se manifestent à Grenoble avec beaucoup moins de gravité que dans certaines régions déjà étudiées (Beauvaisis). Nous avons rarement par exemple un nom-

bre double de décès, or, si nous prenons la définition donnée par M. Goubert, il faut, pour qu'il y ait crise, au moins un doublement sinon un triplement du nombre des décès. Il semble donc que ces crises ne soient pas les seules responsables de cet accroissement du nombre des décès. En l'absence de chiffre total de la population, je ne peux rien dire sur la mortalité elle-même. Je ne peux que proposer d'autres hypothèses comme par exemple, une augmentation du nombre de gens venant mourir en ville, dans les hopitaux notamment. Nous demanderons à Monsieur Favier qui étudie actuellement les hopitaux grenoblois de bien vouloir nous dire ce qu'il en est. Autre hypothèse, mais peu satisfaisante, le nombre des célibataires a pu augmenter puisque le nombre de mariages lui, ne s'élève pas. Mais l'hypothèse la plus vraisemblable est que l'immigration et l'émigration rentrent en jeu, or il nous est impossible de les apprécier par cette méthode.

Que pouvons nous alors conclure de cette étude du nombre des baptêmes, mariages et sépultures ? Rien de précis sur les taux de natalité et de mortalité à part peut-être pour l'année 1725, où ces taux seraient respectivement de 38 ‰ pour la natalité et de 24 ‰ pour la mortalité. Les seules observations provenant de l'étude des âges au décès, tendraient à montrer que les décès des enfants de moins d'un an et des jeunes de moins de vingt ans, seraient proportionnellement au nombre total des décès, moins nombreux au XVIII^e siècle qu'au XVII^e siècle, mais cela ne signifie pas évidemment que la mortalité est en baisse. La seule constatation possible rendue visible par l'étude des moyennes quinquennales est que la population grenobloise ne semble pas connaître d'évolution dans les deux premiers tiers du XVIII^e siècle. Les raisons ? La principale sans doute est que Grenoble conserve le même rythme de vie. Elle se situe économiquement à l'écart des grandes routes commerciales et vit un peu renfermée sur elle-même. Un rôle des métiers en 1764 atteste le profond déclin des communautés d'arts et métiers de la ville à cette date là. (série CC 89) Quel est alors l'intérêt de cette démographie greno-

bloise ?

J'en verrai deux principaux :

- La démographie à Grenoble connaît un rythme propre. Nous venons de voir que les crises, qui en certains endroits sont catastrophiques, affectent moins gravement la population grenobloise. Il nous est difficile aussi de parler de changement de régime démographique. Grenoble connaît jusqu'en 1760 les mêmes courbes accidentées de baptêmes et sépultures, qui caractérisent la démographie dite de type ancien. Une autre particularité démographique pour Grenoble sera le nombre élevé de ses enfants illégitimes et de ses enfants abandonnés. Cette ville voluptueuse comme l'appelait le Cardinal le Camus, est, selon Monsieur Solé, au XVIII^e siècle « un conservatoire de traditions libertines » (1). Démographiquement parlant, cela se traduit par un accroissement constant du taux des enfants illégitimes et de celui des enfants trouvés. Ces taux passent de 2,5 % à 10 % et plus pour les enfants illégitimes, et de 0,43 % à 4 % pour les enfants abandonnés. C'est ainsi que sur quelques 900 naissances annuelles, nous pouvons trouver jusqu'à 100 et plus enfants illégitimes. Les causes en sont multiples. Outre l'immoralité notoire des grenoblois (à cette époque !), il faut invoquer aussi et surtout la présence à Grenoble de nombreux domestiques, et de nombreux soldats. Notons aussi le fait que les filles de la campagne, venaient accoucher en ville de leurs fruits illégitimes selon l'expression alors en vigueur, ceci pour deux raisons principales : pour mieux cacher leur faute, mais aussi, parce que l'hôpital général se chargeait des enfants abandonnés.
- Le second grand intérêt de cette démographie grenobloise réside dans l'étude comparative des paroisses et de leur évolution. Mais comme je ne voudrais pas aborder ici en détail les aspects socio-économiques qui obligatoirement rentrent en jeu pour expliquer toute démographie, je me contenterai de vous en fournir une preuve en vous présentant les résultats graphiques de deux crises, l'une, celle de 1709, à aspects socio-économiques, l'autre, celle de 1724, uni-

quement dûe à une épidémie touchant les enfants de moins de cinq ans. Ces courbes représentent respectivement pour 1709 et 1724 les baptêmes et sépultures des quatre paroisses de Saint-Hugues, Saint-Louis, Saint-Laurent et Saint-Joseph de Grenoble. Les surfaces noires indiquent que le nombre des sépultures dépasse à ce moment là, nombre des baptêmes et comme l'échelle choisie est semi-logarithmique, nous avons, non pas la variation absolue de ces nombres de décès et baptêmes mais la variation relative, ce qui nous permet de pouvoir comparer les paroisses entre elles et, par là, de voir l'effet relatif des crises sur chaque paroisse. Ces deux crises se manifestent différemment. En 1724, les paroisses connaissent toutes quatre une mortalité anormale, mais qui se répartit avec sensiblement la même intensité dans chaque paroisse, tandis qu'en 1709, une seule paroisse est victime d'une mortalité plus forte : la paroisse Saint-Laurent. Cette paroisse, la plus pauvre de Grenoble, ressent durement la hausse du prix du blé, hausse dûe comme nous le savons au froid très grand de l'hiver qui anéantit les récoltes. Il semblerait que les faits se soient ainsi déroulés. En 1709, Grenoble ne souffre pas outre mesure de la crise économique. On trouve de quoi se nourrir à Grenoble, mais les habitants de la paroisse Saint-Laurent, cependant sont trop pauvres pour pouvoir acheter les céréales dont le prix ne cesse d'augmenter. Sous-alimentés ils sont la proie facile d'épidémies, qui, un moment arrêtées par le début de l'hiver 1710, causèrent dans cette paroisse d'énormes ravages en 1710 et se propagèrent dans les paroisses voisines. Cela expliquerait la forte mortalité de 1710, incompréhensible pour ceux qui savent que la récolte de 1710 a été bonne.

(1) J. Solé : *« Passion chamoiselle et société urbaine d'Ancien Régime : amour vénéral, amour libre et amour fou à Grenoble au milieu du règne de Louis XIV - Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, n° 9 - 10 - 1969.*

Je terminerai enfin en vous parlant de la seconde méthode de dépouillement des registres paroissiaux :

La reconstitution des familles.

En un mot son intérêt réside dans le fait que cette reconstitution nous permet de multiplier les renseignements sur la composition de la famille par exemple, sur les taux de fécondité, la durée des mariages, les intervalles intergénésiques . . . etc. A ces nombreux avantages, elle oppose un grand inconvénient : le volume des sources à dépouiller et à mettre en fiches puisqu'il faut par cette méthode dresser pour chaque acte une fiche. Ces fiches sont ensuite regroupées par noms de famille, puis classées famille par famille. C'est très long. Aussi, nous sommes nous renseignés au centre de mathématiques appliquées de Grenoble, pour savoir si le dépouillement de ces fiches d'actes était possible par ordinateur. Il s'avère que oui. La plus grande difficulté pour les mathématiciens provient des noms de famille et de leur variation orthographique incessante. Le programme est actuellement réalisé par Monsieur Yves Chiaramella, qui en fait son sujet de thèse de troisième cycle. Il s'est penché avec beaucoup d'intérêt sur nos problèmes et essaie de construire un programme (ce programme doit être terminé à la fin de l'année 1971) dont les qualités principales, seront la rentabilité et la souplesse. Pour une meilleure utilisation des données, il envisage par exemple, de faire un contrôle systématique des actes, qui permettrait à l'ordinateur de corriger les erreurs flagrantes, de date par exemple; l'âge au décès sera automatiquement recalculé à partir de l'acte de naissance, corrigé si c'est nécessaire ou tout simplement inscrit par la machine s'il n'est pas mentionné.

Autre avantage. Le langage employé ne serait pas un des langages (algol, fortran ou cobol) employé par les scientifiques et adaptés à leurs problèmes, mais un langage (le langage Socrate sans doute) qui se rapprochera du langage courant, le système conversationnel utilisé ne nécessiterait pas de

notre part de connaissances approfondies de l'informatique. Une ombre au tableau, le Coût de revient, de la perforation surtout.

== =====

DISCUSSION

En ouvrant le débat, M. Léon souligne l'originalité du sujet traité par Madame Bornarel. En effet, la période choisie est intéressante parce qu'elle se situe à la charnière des XVII^e et XVIII^e siècles, charnière qui à bien des égards se prolonge jusqu'en 1760. D'autre part, la ville de Grenoble se différencie nettement des autres villes françaises du XVIII^e siècle : c'est à la fois une ville de Parlement et une ville de garnison. C'est aussi une ville qui bien que située dans cette province dynamique qu'est le Dauphiné, reste à l'écart du mouvement industriel du XVIII^e siècle et conserve une forte population artisanale.

L'Immigration.

La discussion s'engage ensuite sur le problème de l'immigration. M. Favier fait part du résultat des recherches qu'il a menées dans les archives des hôpitaux grenoblois. Il a consulté les registres d'entrées de l'hôpital de la Charité qui précisent le lieu de naissance des personnes hospitalisées (à la différence de l'Hôpital Général qui ne contient aucune indication sur ce point). Il a constaté une coupure nette en 1760 dans le mouvement d'immigration. Du début du siècle, jusqu'en 1760, le mouvement d'immigration ne cesse de décroître (pour la période 1687-1701, sur 100 personnes hospitalisées à l'hôpital de la Charité, 66,78 % étaient nées hors de Grenoble - pour la période 1750-1759 ce taux fléchit à 45 %). Puis après 1759-1760, le mouvement

Il s'amplifie à nouveau dans la décade 1780-1789 pour atteindre environ 77 ‰. Il apporte à la ville des individus nés de plus en plus loin de Grenoble. En effet, au début du XVIII^e siècle, jusqu'aux années 1770, les arrivants étaient originaires des paroisses proches et ce n'est qu'en 1775 que l'on trouve un Viennois.

A la suite d'une observation de M. Durand, qui doute de la valeur de la date de la mort des hospitalisés, pour refléter le mouvement réel de l'immigration, M. Garden précise qu'il faut calculer l'âge au décès par tranches. M. Favier a appliqué cette méthode qui lui a permis de nuancer les chiffres bruts tirés des registres et de distinguer, entre autres, toute une classe de domestiques d'origine rurale venue travailler à Grenoble et qui meurt entre 20 et 25 ans.

M. Bonnin souligne que deux faits viennent atténuer les effets de la forte immigration grenobloise. D'une part, une grande partie des enfants trouvés en ville sont placés à la campagne où ils se fixent une fois devenus adultes. D'autre part, bien des enfants des classes riches de Grenoble meurent en nourrice dans les fermes où ils sont envoyés dans des conditions très dures. Ce qui atténue l'accroissement démographique d'une ville que l'immigration gonfle de manière exceptionnelle.

Le débat s'oriente ensuite sur le mouvement naturel de la population grenobloise, et, dans un premier temps, sur les archives disponibles pour l'étude de ce mouvement.

Les registres paroissiaux.

Madame Bornarel précise qu'elle a utilisé les originaux des registres paroissiaux et non les copies déposées au bailliage. Elle n'a étudié que les documents donnant les résultats des dénombrements en nombre et non en feux.

M. Garden rappelle que, quel que soit le soin apporté par le chercheur pour obtenir une meilleure approximation, il est impossible à ce dernier

de reconstituer, dans sa totalité, la démographie d'une ville des XVII^e ou XVIII^e siècles. En effet, les documents ne permettent de connaître qu'une sorte de conjoncture et non une évolution réelle. Le dépouillement des registres paroissiaux fait apparaître, en moyenne, chaque année, un excédent de 300 des baptêmes sur les décès. Or on constate, par ailleurs, une stagnation démographique ; mais l'enregistrement reste mauvais, les curés oublient quantité de décès et manquent de précision dans la rédaction des registres paroissiaux. M. Garden cite l'exemple des registres de la paroisse de St-Symphorien-sur-Coise qui sont remarquablement tenus à certain égards : le curé consigne les causes des décès avec un vocabulaire très varié, mais il reste très fantaisiste dans l'estimation des âges au décès. Lors d'une épidémie de variole il a attribué systématiquement, à tout enfant qui en mourait, l'âge de trois ans, alors que l'on peut savoir, à l'aide des actes de baptêmes, que ces enfants étaient alors âgés de 3 mois à 6 ans !

L'avortement.

M. Bonnin, ayant constaté, qu'en moyenne, le Parlement de Grenoble condamnait chaque année, deux filles pour infanticide, se demande si l'avortement était pratiqué sur une large échelle. Il ne pense pas que l'on puisse actuellement répondre à cette question. Pourtant, il rappelle que chaque grossesse devant être déclarée, ce nombre des déclarations permettrait par une comparaison avec le nombre de baptêmes d'approcher du nombre des avortements. Mais M. Bonnin pense que les femmes devaient enfreindre cette obligation de déclaration car les curés, en chaire, la leur rappelaient fréquemment. Madame Bomarel et M. Garden constatent que nous ne possédons actuellement que les déclarations de grossesses illégitimes. M. Garden indique cependant que l'on pourrait peut-être se baser sur les intervalles rapprochés entre deux naissances pour appréhender l'ampleur de l'avortement. Il n'est pas rare, en effet, de trouver trace dans une même famille de deux naissances distantes de 5 ou 6 mois.

Les crises démographiques.

M. Garden rappelle que les crises démographiques peuvent survenir à des périodes très différentes les unes des autres. Les études locales conduisent à mettre en valeur des crises limitées à une région ou révèlent, au contraire, une période de vitalité démographique à un moment de dépression générale. C'est ainsi que M. Fontenwill (dans un article des Cahiers d'Histoire) a montré qu'à Charlieu, la crise démographique de 1709 est passée inaperçue. Revenant au cas de Grenoble, M. Léon demande à Madame Bornarel comment elle parvient à expliquer que la crise de 1709 soit limitée à Grenoble, et qu'elle ne s'étende pas aux paroisses voisines. Madame Bornarel explique que ces dernières sont des paroisses riches où résident, entre autres, les parlementaires ; elles ne connaissent pas la famine car leurs habitants se nourrissent des biens de leurs propriétés. A Grenoble, au contraire, vivent les petites gens, bien souvent victimes, comme le souligne M. Bonnin, de manoeuvres systématiques qui tendent à l'accaparement des grains en vue de la revente à prix fort, en temps de disette.

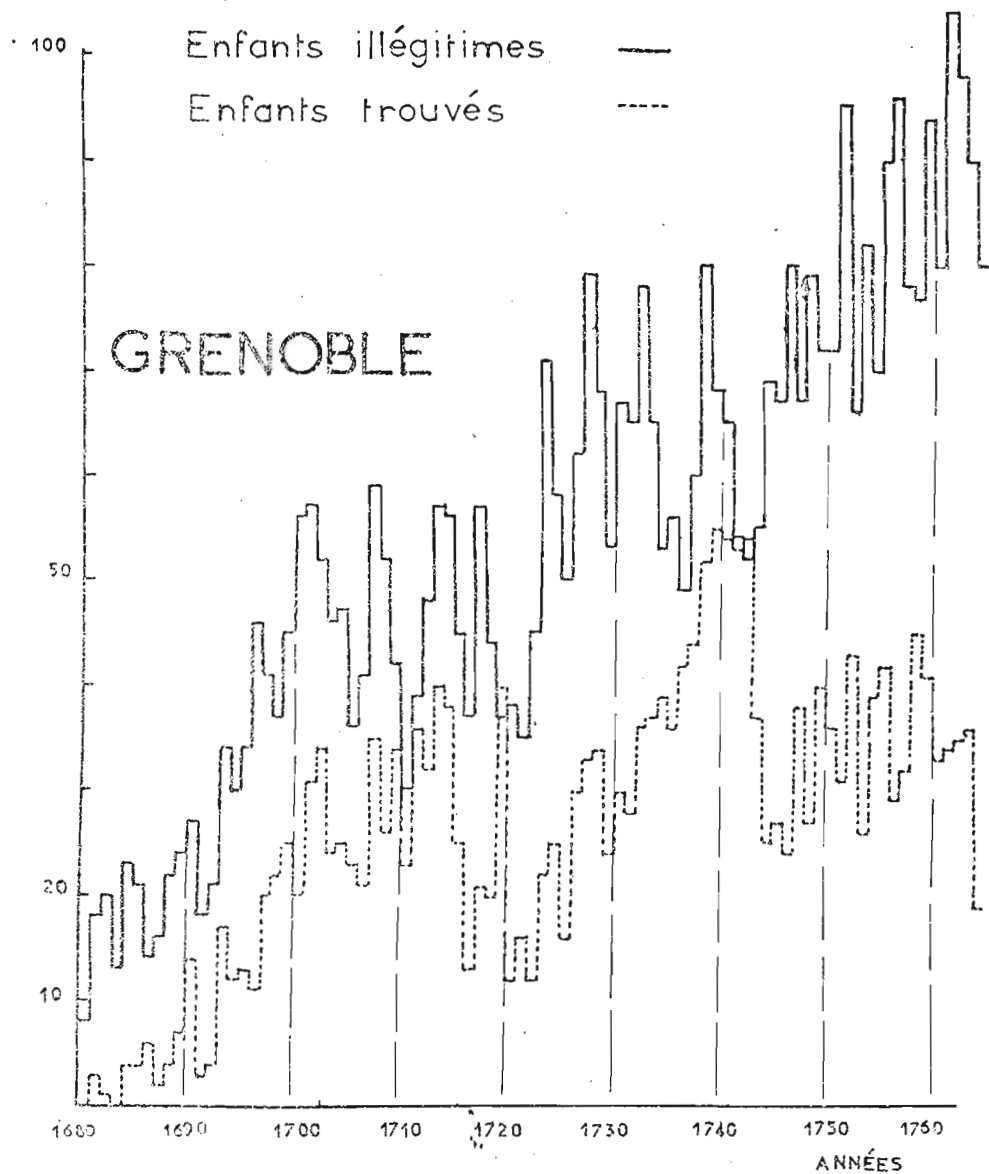
D'une manière générale, pour ce qui concerne la démographie de la France au XVIII^e siècle, M. Garden rappelle que le démarrage des campagnes se situe vers 1730. Pour les villes, le phénomène est différent. Leur accroissement ne tient pas tant au mouvement naturel qu'au rythme d'arrivée des immigrants.

Démographie et informatique.

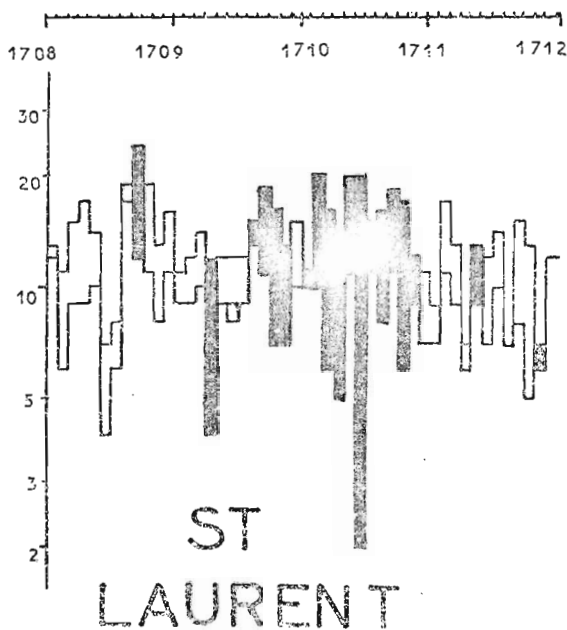
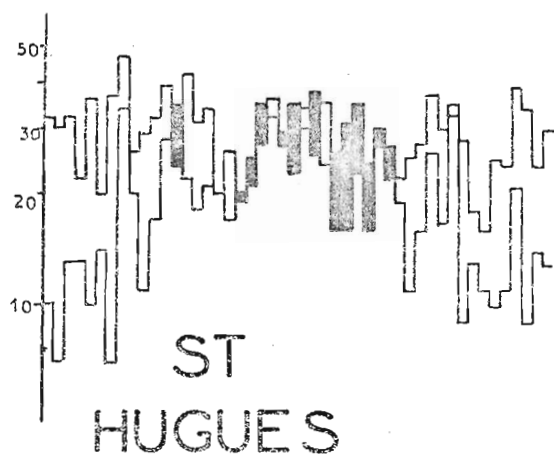
Il serait indispensable d'étudier la démographie des villes à l'aide de l'informatique. Les tentatives qui ont été lancées pour Rouen et Caen sont intéressantes mais il ne faut pas oublier que les programmes qu'établissent les mathématiciens se heurtent à des difficultés insurmontables dues à l'orthographe et l'homonymie. A Grenoble, toutefois, l'essai étant plus récent, il semble que le programme établi par M. Chiaramella permette de reconstituer les familles sur cinq ou six générations. MM. Léon et Morsel insistent encore

sur la nécessité d'une collaboration entre histoire et informatique. M. Lorcin informe alors ses collègues de l'existence d'un ouvrage fondamental, malheureusement rédigé en anglais, sur les rapports entre l'historien et l'informatique. Il s'agit de : «The Historian and the Computer, a practical guide» écrit par M. William Shorter «assistant professor» à l'Université de Toronto. Cet ouvrage dont M. Lorcin n'a consulté que le manuscrit, a dû être publié par Prentice Hall à la fin de 1970.

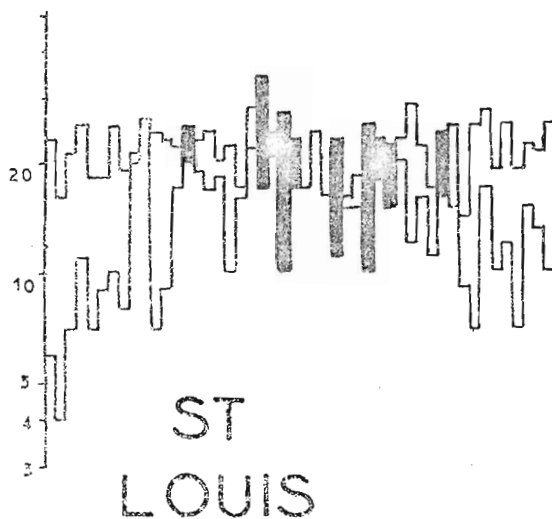
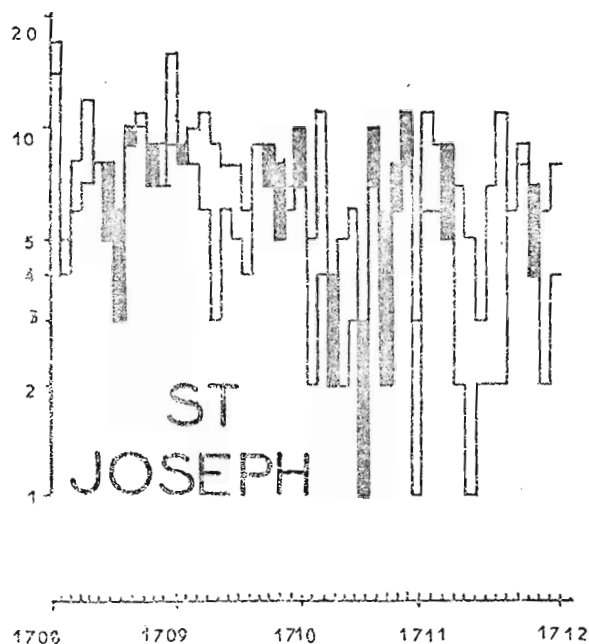
=====



Crise de 1709

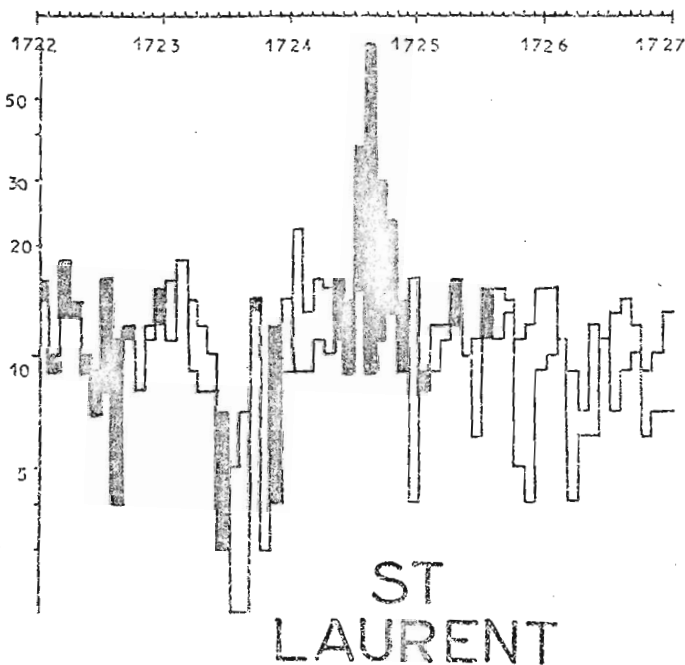
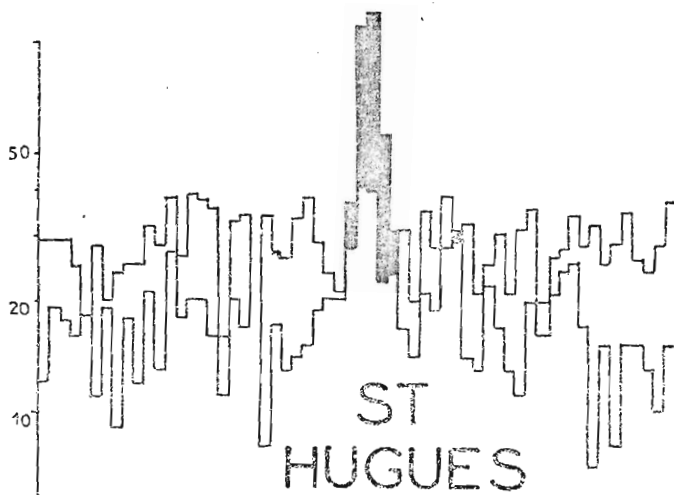
(échelle
semi logarithmique)

Crise de 1709 (echelle semi logarithmique)



Crise de 1724

(échelle
semi logarithmique)



22
Crise de 1724 (échelle
semi logarithmique

